

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 28 (1991)  
**Heft:** 1049

**Artikel:** La scène zurichoise de la drogue : le Platzspitz... et le reste  
**Autor:** Pérez de Tudela, Antoni  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1020956>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Platzspitz... et le reste

*La vue des drogués zurichois s'injectant en public des doses d'héroïne avec des seringues distribuées par les services de la ville a scandalisé de nombreuses personnes et a provoqué des réactions parmi les polices cantonales, romandes surtout. Or la réalité est plus complexe et DP défend à l'égard des victimes de la drogue une politique d'ouverture plutôt que de répression. Il nous a semblé utile à ce débat d'assurer une bonne information de base sur la réalité zurichoise, qui ne se limite pas au Platzspitz. C'est dans ce but que nous reproduisons un article paru dans «Expression», revue éditée par l'Hospice général et qui fait suite à une visite effectuée sous la conduite de leurs collègues zurichois par des travailleurs sociaux genevois. La description qui suit ne concerne que le programme mis en place par la ville de Zurich, à l'exclusion d'autres actions menées sous la responsabilité du canton.*

## Le Platzspitz

Situé sur une presqu'île, à proximité de la gare, accessible par le Musée national, il est relié à la terre ferme par une passerelle réservée aux consommateurs de drogues dites douces.

Le Platzspitz comprend:

- une rotonde autour de laquelle se trouvent les vendeurs de produits, les «loueurs de petites cuillères et de matériel d'injection»;
- le Zipp-Aids. Lieu d'échange de seringues, réserve alimentaire et de matériel de premier secours. En permanence, quatre personnes (infirmiers ou travailleurs sociaux), procèdent avec un médecin aux 7 à 12 000 échanges quotidiens de seringues. Ouverture de 7 à 23 heures (80% des personnes fréquentant le Platzspitz viennent entre 17 heures et le matin). A la fermeture,

3000 seringues sont données aux «loueurs de cuillères» qui se chargent de la distribution pendant la nuit;

- un fourgon équipé en infirmerie de premiers secours. Un médecin est sur place;
- un bus proposant documentation et informations diverses.

### Station d'accueil provisoire pour sans-abri

Ce dortoir a été aménagé dans des conteneurs de chantier. D'une capacité d'accueil de 28 places, soit 14 chambres à deux lits, il est ouvert de 21 à 9 heures. Le prix — comprenant le gîte, un repas de fromage, pain, confiture, thé etc — est de 5 francs. La mixité est tolérée. Par contre, toxicomanes et alcooliques sont dans la mesure du possible séparés. En hiver, d'autres lieux similaires sont mis à disposition et offrent environ deux cents places. Le personnel encadrant est composé de travailleurs sociaux, dont trois sont de permanence chaque nuit.

## La prévention

Partant du principe que la toxicomanie ne sera jamais complètement éliminée, le Bureau de prévention s'occupe essentiellement de prévention primaire auprès d'enfants et d'adolescents (entendre par là, une information générale s'adressant à tous les jeunes). Ce service dépend du Département des affaires sociales et emploie 12 collaborateurs à mi-temps.

Un effort particulier est fourni dans le sens d'une vulgarisation des sujets traités, en particulier au travers d'une campagne d'affiches et de calendriers organisée annuellement depuis 1989.

Le Bureau de prévention est également présent dans les écoles par des interventions d'une durée de deux jours. Des discussions et des jeux de rôles sont proposés. Ces séances débouchent sur une soirée d'échanges entre travailleurs sociaux, parents et élèves.

## Les soins

### Infirmerie pour sans-abri

Installée dans un vieil immeuble, l'infirmerie tient plus du foyer d'accueil chaleureux que de la clinique fonctionnelle.

Trois modes de fonctionnement: ambulatoire; hôpital de jour; hôpital (10 lits).

Age moyen des patients: 25 ans; 70% sont des hommes; 52% sont séropositifs. Principales causes de consultations: broncho-pneumonies, affections liées à la séropositivité, abcès dus aux injections, infections cutanées et subcutanées.

La nuit, une permanence de deux personnes est assurée, si possible mixte. L'infirmerie est ouverte 24 heures sur 24 et 365 jours sur 365. Les caisses maladie prennent les frais en charge, soit 60 francs par jour pour l'hôpital de jour et 120 francs par jour pour l'hospitalisation.

Les avantages d'une telle structure sont évidents: un seuil d'admission extrêmement bas et un minimum de formalités permettant à des sans-abri d'obtenir des soins médicaux de première nécessité, ce qui, par une prise en charge précoce, induit une diminution des risques de complications médicales. La clinique pour sans-abri sert également de médiateur entre les services hospitaliers classiques et ces sans domicile fixe. Ce lieu permet un retour à un meilleur état sanitaire et, par là même, un choix décisif pour certains quant à une thérapie.

### Centre de sevrage et de thérapie Frankental

*Centre de sevrage physique* — Les patients ne bénéficient généralement d'aucune aide médicamenteuse pendant cette période d'environ deux semaines. Les personnes souhaitant rester à Frankental, afin de suivre une thérapie à long terme, peuvent rester en station de sevrage jusqu'à la libération d'une place. Les soins sont remboursés par les caisses maladie.

*Centre thérapeutique stationnaire à long terme* — La thérapie est basée sur le volontariat. Elle fonctionne sur «l'ici et

## Quelques chiffres

Si le tiers de la population du Platzspitz est intégré socialement, un tiers travaille épisodiquement, et un tiers est complètement dépendant des drogues dures.

200 à 400 personnes vivent sur place et constituent le «noyau dur». Fréquentation moyenne journalière de 2 200 personnes. Moyenne d'âge de 24,6 ans pour les hommes et de 26,4 ans pour les femmes.

Le taux d'infection par le virus HIV est passé de 18% en 89 à 11% en 90.

Sur la totalité des personnes fréquentant ce lieu, 20% seulement ont déjà utilisé d'autres structures spécialisées dans l'aide aux toxicomanes.

maintenant» et comprend quatre phases: la première consiste en une réflexion sur soi-même, sans contact avec l'extérieur. La deuxième est liée à la place du toxicomane dans le groupe ainsi qu'à la responsabilisation à l'intérieur du centre, avec une reprise des contacts extérieurs. La troisième permet une préparation à la réinsertion, quelques sorties étant autorisées. La dernière a lieu à l'extérieur de Frankental, elle est conditionnée à une formation ou à une reprise de travail.

Prix du séjour: 84 francs pour les personnes établies dans le canton de Zurich, 111 francs pour les extra-cantonaux. L'établissement est reconnu par les caisses maladie.

## Repères

### 1987

Constat d'échec des diverses tentatives d'élimination de la scène de la drogue. Mise en place de «centres contact» ayant pour but: d'assurer une hygiène personnelle corporelle minimale; d'informer; de réduire les risques liés au sida; d'apporter une aide médicale de premiers secours.

### 1990

L'exécutif adopte les dix principes suivants:

- accepter les toxicodépendants, mais faire des efforts afin que tout citoyen puisse vivre sans drogues;
- accroître la prévention;
- la toxicomanie étant due à des causes complexes et multifactorielles, déculpabiliser les toxicomanes;
- rappeler que les toxicomanes font partie de la société;
- les sortir du droit pénal;
- leur offrir de l'aide sans que le sevrage soit une condition;
- définir les buts des programmes, soit:
  - aide à la survie,
  - intégration;
- décentraliser l'aide sur tout le canton;
- tolérer la scène ouverte, la police devant veiller à ce que l'attraction du Platzspitz diminue;
- soutenir la prescription médicale de stupéfiants.

### Décembre 1990

Les citoyens de la ville de Zurich acceptent ces programmes d'aide mais se prononcent contre l'ouverture de locaux d'injection.

Une particularité nous a beaucoup frappés: située dans le jardin du domaine, une petite bâtisse fait office de crèche. Elle accueille les enfants des résidents, parfois séropositifs ou malades, avec toutes les difficultés inhérentes à leur situation. Mais, fait extraordinaire, elle reçoit également les enfants des voisins et d'autres résidences secondaires. Ceci révèle, à mon avis, une prise de conscience remarquable, de la part des parents, des problèmes liés à la dépendance, à la maladie et à l'exclusion.

tes d'«encadrants». Ces ateliers coûtent annuellement 12,5 millions de francs, dont 11,6 sont couverts par la ville et le canton. La différence, soit 900 000 francs, est comblée par le produit de la vente d'objets fabriqués ou restaurés. (...)

## Une volonté d'engagement

Ce qui ressort de cette visite peut se résumer comme suit:

*Par rapport aux lieux* – La multiplicité des dispositifs mis en place pour les toxicomanes.

Le seuil d'accueil très bas, permettant une accessibilité de ces lieux à une large majorité de gens.

Le nombre de personnes engagées dans les services d'aide.

*D'un point de vue général* – La solution zurichoise est le résultat d'une volonté d'engagement et de prise de position, sur le terrain de la toxicomanie, de la part des politiques. Ces «projets» ont été votés et approuvés par une majorité de Zurichois, ce qui prouve que le débat a lieu à tous les niveaux, tant professionnel et politique qu'à celui du citoyen.

Nous sommes tous revenus bouleversés du Platzspitz, mais réduire à la caricature la politique de la ville de Zurich en matière de drogues en ne montrant que cet aspect relève plus de la légèreté que de l'information, et c'est malheureusement ce qui ressort le plus souvent des divers comptes rendus.

Ces résumés reflètent les présentations et les opinions de nos hôtes. Ne nous leurrons pas, les avis divergent chez eux aussi. Toutefois, tout le monde s'accorde à dire qu'il s'agit là d'une expérience unique, qui vaut la peine d'être tentée en regard de l'échec des politiques dites «prohibitionnistes» et «répressives».

Mais il faut que chacun, dans son propre canton, prenne ses responsabilités. Il ne suffit pas de s'émerveiller ou de se scandaliser face à de telles expériences originales, encore faut-il prendre des risques. Des risques au niveau politique, parce que la toxicomanie, mise sous le nez du citoyen, n'est pas à première vue un bon argument de vote. Des risques pour tout un chacun, car mettre en place autant de lieux d'accueil, spécifiques ou non, nécessite une reconnaissance de l'ampleur réelle de la toxicomanie chez soi, même si cette constatation n'est pas agréable à faire.

Antoni Pérez de Tudela

## Logement et travail

### Les centres de contact

Les centres axent leur mission sur l'aide à la survie. Celui que nous avons visité, à proximité du Platzspitz, établit 200 à 300 contacts par jour. Il est possible de s'y restaurer, d'obtenir des vêtements, de se laver, de dormir pendant les heures d'ouverture. Ceux qui le désirent peuvent également travailler à la cuisine pour une rétribution horaire de 15 francs. La drogue, la violence et le deal sont interdits. Des informations en matière juridique, de santé et pour des sevrages, sont à disposition.

### Programmes d'occupation et d'intégration dans le monde du travail

Ils comprennent:

- *Le programme d'intégration culturelle et scolaire pour étrangers* (que nous ne présentons pas ici).
- *Les programmes d'intégration dans le marché du travail*, au nombre de sept. L'âge des participants oscille entre 23 et 33 ans. Possibilités d'emploi: menuiserie, construction, entretien des forêts et des jardins, fabrication d'objets en PVC, graphisme. Salaire horaire: 12 francs. Cotisations sociales obligatoires. Horaire de travail de 25 à 40 heures par semaine.
- Les programmes d'occupation. Au nombre de six, ils proposent des travaux de courte durée, journaliers ou à l'heure. Huit «job bus» partent par exemple tous les matins du Platzspitz, emmenant chacun 5 personnes pour des travaux de nettoyages en forêt. Tri de bois, de pierres provenant de démolitions de bâtiments, voire promenades de chiens sont également proposés. Certains travaux sont mandatés par la ville et les institutions d'utilité publique. Salaire horaire: 15 francs.

Les ateliers d'intégration et d'occupation proposent 230 places de travail. 90 collaborateurs occupent les 70 pos-